

30 JUIN 2023

Synthèse du rapport JMP 2022 Mali

Une Analyse des Ménages, des Écoles et
des Établissements de Santé

À IRC, nous croyons qu'avoir un point d'eau potable qui fonctionne ne devrait pas être un événement spectaculaire ni l'objet d'une fête.

Nous croyons en un monde où les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène sont des services publics fondamentaux qui doivent être disponibles pour tous et de façon permanente.

Nous sommes confrontés à un défi complexe. Chaque année, des milliers de projets AEPHA et d'autres secteurs échouent, puisqu'il se limitent à des objectifs et des solutions à court terme – et ne contribuent pas à développer des services pérennes.

C'est pourquoi environ un tiers des personnes de la planète - les plus pauvres et vulnérables - sont privées des droits humains les plus élémentaires, entraînant d'importants problèmes économiques, sociaux et de santé. IRC existe pour questionner et influencer les décisions et pratiques du secteur AEPHA.

A travers nos collaborations et par l'exercice de notre savoir-faire, nous travaillons avec les gouvernements, les fournisseurs de services et les organisations internationales pour assurer des systèmes et des services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement qui soient réellement efficaces et durables.

Auteur Mohamed Kane
Révision Dr Afou Chantal Bengaly, Dr Gilles Tagne, Tettje van Daalen
Conception et mise en page Punt Grafisch Ontwerp

© 2023, IRC
 Ce document est basé sur les données du Joint Monitoring Program (JMP) dirigé par l'UNICEF et l'OMS: <https://washdata.org>.
 Nous autorisons les particuliers et les organisations à partager et à adapter ce document, en tout ou en partie, à des fins non commerciales, éducatives, scientifiques ou liées au développement, à condition que la citation appropriée et complète soit donnée.

Cette publication est soumise à une licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0 Netherlands License.
 Voir les termes de la licence ici : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/nl/deed.fr>
 Citez cette publication comme suit : Kane, M., 2023. Synthèse JMP 2022. Bamako : IRC Mali.

INTRODUCTION

L'accès à l'eau potable, à des services d'assainissement adéquats et à des conditions d'hygiène est essentiel pour garantir la santé publique, le bien-être social et le développement durable. Cela est particulièrement vrai dans les pays en voie de développement, où les défis liés à l'eau, l'assainissement et l'hygiène, regroupés sous l'acronyme WASH, peuvent avoir des impacts profonds sur la qualité de vie des populations.

Le Programme conjoint de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) est un mécanisme clé pour surveiller les progrès dans ces domaines essentiels à travers le monde. Le JMP joue un rôle vital en fournissant des données fiables qui peuvent informer les décisions politiques, le plaidoyer et les interventions sur le terrain.

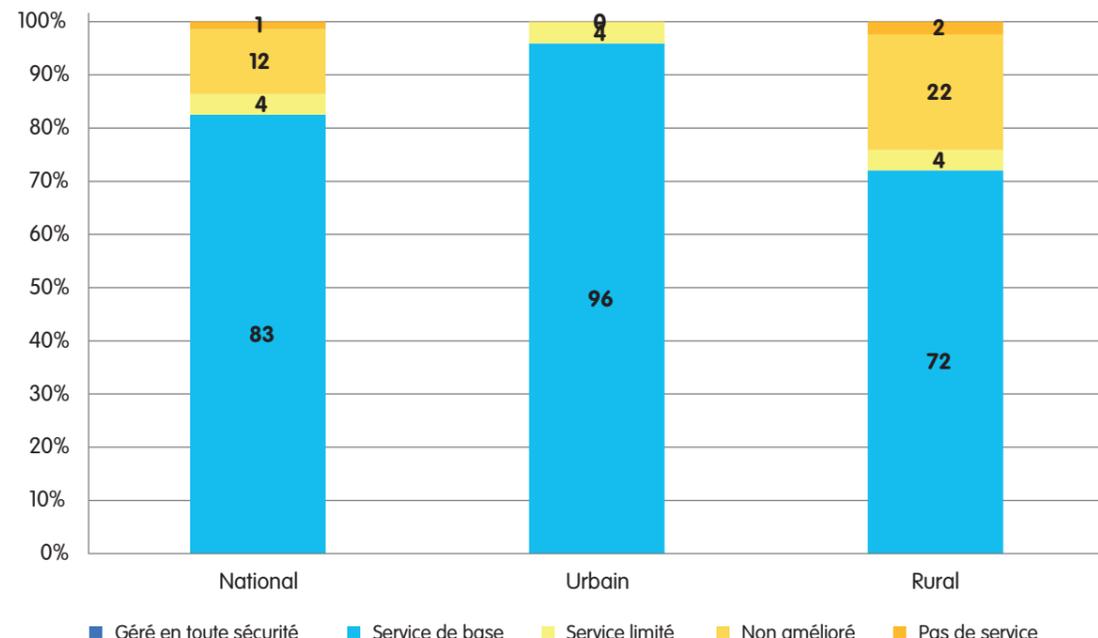
Dans ce rapport, nous nous concentrons sur le Mali, un pays d'Afrique de l'Ouest confronté à des défis complexes en matière de WASH en raison de facteurs tels que la croissance démographique, la variabilité climatique, les contraintes en matière d'infrastructure et les défis sécuritaires. En utilisant les données fournies par le JMP pour l'année 2022, ce rapport examine de manière approfondie l'état de l'accès à l'eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène au sein des ménages, des écoles et des établissements de santé au Mali.

En examinant ces données, ce rapport vise à évaluer les progrès réalisés, identifier les défis persistants et formuler des recommandations pour améliorer l'accès à des services de WASH de qualité au Mali. En fin de compte, ce rapport aspire à contribuer à des discussions éclairées et à des interventions efficaces pour répondre aux besoins critiques en matière de WASH au Mali, dans le but d'améliorer la santé et le bien-être des populations, en particulier des groupes vulnérables tels que les enfants et les communautés rurales.

SITUATION JMP 2022 DES MÉNAGES AU MALI

EAU POTABLE

Ménages : Eau



EAU GÉRÉE EN TOUTE SÉCURITÉ :

Il est frappant de constater que 0% des ménages, tant au niveau national que dans les zones rurales et urbaines, ont accès à de l'eau gérée en toute sécurité. Cela indique un manque sérieux de services d'eau de haute qualité, qui sont essentiels pour prévenir les maladies et maintenir un bon niveau de santé.

SERVICE DE BASE :

Au niveau national, 83% des ménages ont accès à un service de base en matière d'eau potable. Cela est plus élevé dans les zones urbaines, où 96% des ménages ont accès à ce niveau de service, comparativement à 72% dans les zones rurales. Ce contraste entre les zones urbaines et rurales peut suggérer que l'infrastructure et les services sont plus développés dans les zones urbaines.

SERVICE LIMITÉ :

4% des ménages au niveau national ont accès à un service limité en matière d'eau potable, et cela est constant tant dans les zones rurales qu'urbaines.

EAU NON AMÉLIORÉE :

12% des ménages au niveau national utilisent une source d'eau non améliorée. Ce pourcentage est beaucoup plus élevé dans les zones rurales, où il atteint 22%, tandis qu'il est de 0% dans les zones urbaines. Cela indique que les ménages dans les zones rurales sont plus susceptibles de dépendre de sources d'eau qui ne sont pas protégées contre la contamination.

PAS DE SERVICE :

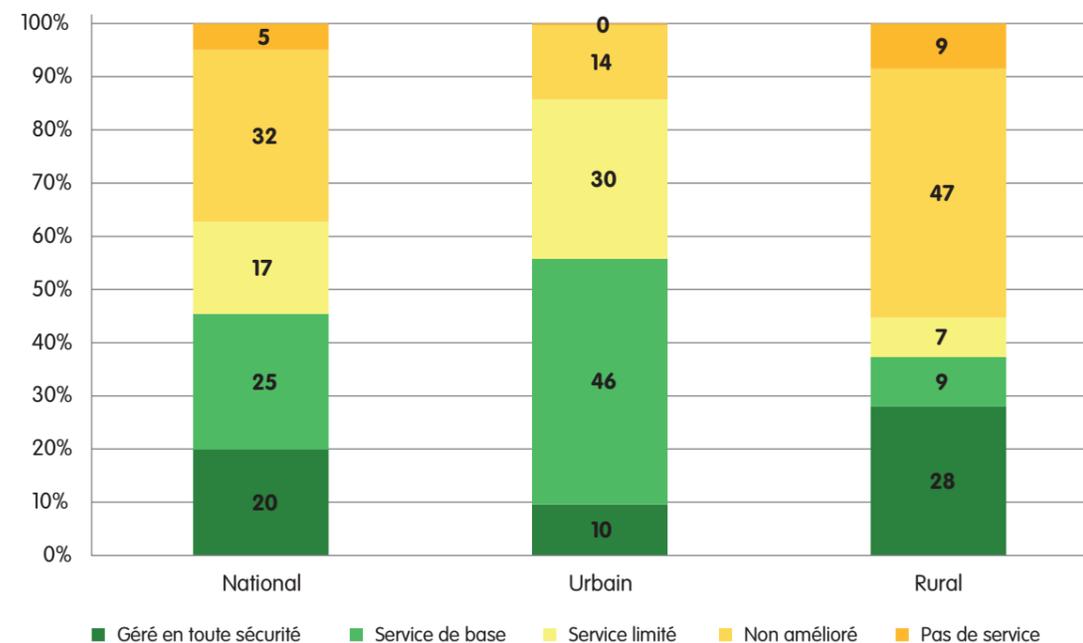
1% des ménages au niveau national n'ont pas accès à un service d'eau potable. Ce chiffre est de 2% dans les zones rurales et de 0% dans les zones urbaines.

CONCLUSION :

Ces données montrent qu'il y a une disparité significative dans l'accès à l'eau potable entre les zones urbaines et rurales au Mali. Les zones urbaines semblent avoir un meilleur accès à l'eau potable par rapport aux zones rurales. Cependant, il est préoccupant de constater que personne, selon ces données, n'a accès à de l'eau gérée en toute sécurité. Cela suggère que des efforts doivent être faits pour améliorer la qualité de l'eau et l'accès à des sources d'eau sûres, en particulier dans les zones rurales.

ASSAINISSEMENT

Ménages : Assainissement



GÉRÉ EN TOUTE SÉCURITÉ :

Au niveau national, 20% des ménages ont accès à un assainissement géré en toute sécurité. Étonnamment, dans les zones rurales, ce chiffre est plus élevé, à 28%. Dans les zones urbaines, seulement 10% des ménages ont accès à un assainissement géré en toute sécurité. Ce chiffre inférieur dans les zones urbaines pourrait être dû à une concentration plus élevée de population et à des défis liés à la gestion des systèmes d'assainissement.

SERVICE DE BASE :

Au niveau national, 25% des ménages ont accès à un service de base en matière d'assainissement. Dans les zones rurales, seulement 9% des ménages ont ce niveau de service. Dans les zones urbaines, le chiffre est nettement plus élevé, à 46%. Ceci montre que les zones urbaines bénéficient d'un meilleur accès à des services d'assainissement de base comparé aux zones rurales.

SERVICE LIMITÉ :

17% des ménages au niveau national ont accès à un service limité en matière d'assainissement. Dans les zones rurales, ce chiffre est de 7%, tandis que dans les zones urbaines, il est beaucoup plus élevé à 30%.

NON AMÉLIORÉ :

32% des ménages au niveau national utilisent des installations d'assainissement non améliorées. Cette proportion est plus élevée dans les zones rurales, où elle atteint 47%. Dans les zones urbaines, le chiffre est beaucoup plus bas, à 14%.

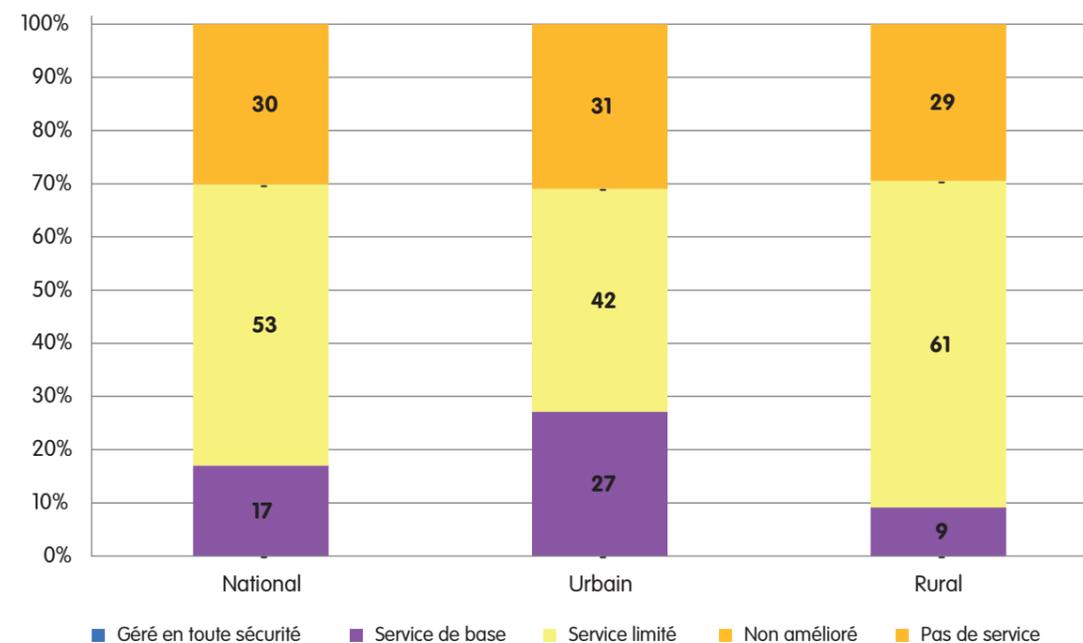
PAS DE SERVICE :

Au niveau national, 5% des ménages n'ont pas accès à des installations d'assainissement. Dans les zones rurales, ce chiffre est de 9%, tandis que dans les zones urbaines, il est de 0%.

CONCLUSION :

Ces données montrent également une disparité significative dans l'accès à des services d'assainissement adéquats entre les zones urbaines et rurales. Bien que les zones urbaines aient un meilleur accès à un service de base, elles ont un faible pourcentage de services gérés en toute sécurité par rapport aux zones rurales. Les zones rurales ont une proportion plus élevée d'assainissement non amélioré et d'absence de service.

Cela souligne la nécessité d'investissements et d'améliorations dans les infrastructures d'assainissement, en particulier dans les zones rurales. De plus, des stratégies pour améliorer la gestion de l'assainissement dans les zones urbaines où la densité de population est plus élevée pourraient également être bénéfiques.

HYGIÈNE**Ménages : Hygiène****GÉRÉ EN TOUTE SÉCURITÉ :**

Au niveau national, 20% des ménages ont accès à des installations d'hygiène gérées en toute sécurité. De manière surprenante, ce chiffre est plus élevé dans les zones rurales (28%) que dans les zones urbaines (10%).

SERVICE DE BASE :

25% des ménages au niveau national ont accès à un service de base en matière d'hygiène. Ce chiffre est nettement plus bas dans les zones rurales (9%), et plus élevé dans les zones urbaines (46%).

SERVICE LIMITÉ :

Au niveau national, 17% des ménages ont accès à un service limité en matière d'hygiène. Ce chiffre est plus bas dans les zones rurales (7%) et plus élevé dans les zones urbaines (30%).

NON AMÉLIORÉ :

32% des ménages au niveau national utilisent des installations d'hygiène non améliorées. Ce chiffre est nettement plus élevé dans les zones rurales (47%) que dans les zones urbaines (14%).

PAS DE SERVICE :

5% des ménages au niveau national n'ont pas accès à des installations d'hygiène. Ce chiffre est de 9% dans les zones rurales et de 0% dans les zones urbaines.

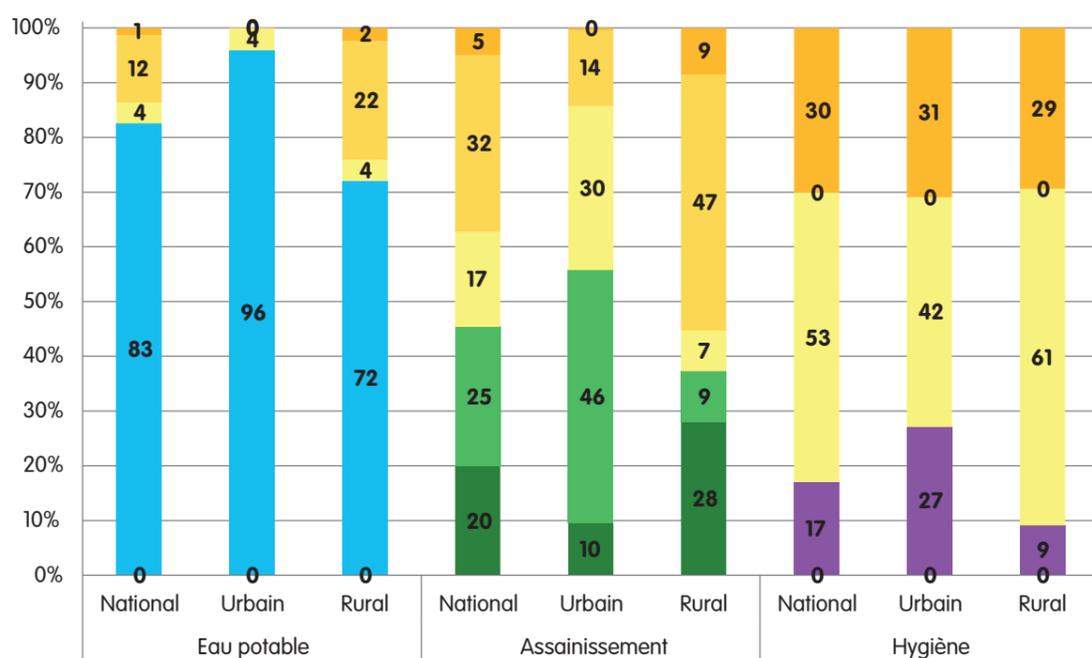
CONCLUSION :

Ces chiffres montrent également une disparité significative entre les zones urbaines et rurales. Les zones urbaines ont tendance à avoir un meilleur accès à des services de base, mais un faible accès à des services gérés en toute sécurité. Les zones rurales ont une proportion plus élevée de ménages utilisant des installations d'hygiène non améliorées ou n'ayant pas accès à des installations d'hygiène.

Améliorer l'accès à l'hygiène est crucial pour la santé publique. Cela nécessite des investissements dans les infrastructures, l'éducation et la sensibilisation, en particulier dans les zones rurales.

VUE GLOBALE

JMP 2022 - Ménages



Les données du JMP de 2022 sur les ménages au Mali montrent une disparité substantielle dans l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène entre les zones urbaines et rurales. Alors que les zones urbaines semblent mieux loties, notamment en termes d'accès à un service de base en matière d'eau potable et d'assainissement, les zones rurales souffrent d'un manque d'accès, ce qui soulève des inquiétudes quant à la qualité de vie et à la santé des résidents de ces régions.

Un point particulièrement alarmant est le fait que 0% des ménages, indépendamment de leur localisation, ont accès à de l'eau gérée en toute sécurité. Cela signifie que la population, en général, pourrait être exposée à des risques de maladies liées à l'eau, ce qui peut avoir des répercussions sérieuses sur la santé publique. L'eau potable est essentielle non seulement pour l'hygiène quotidienne mais aussi pour la prévention des maladies.

En ce qui concerne l'assainissement, le fait que moins de la moitié des ménages au niveau national aient accès à un service de base est également préoccupant. L'assainissement inadéquat peut entraîner la contamination de l'eau et des sols, ce qui augmente le risque de maladies telles que la diarrhée et d'autres infections.

De plus, le fait que dans les zones rurales, 48% des ménages n'ont pas accès à des services d'hygiène de base est très inquiétant. L'hygiène est cruciale pour prévenir la propagation des infections et maintenir un niveau de santé général.

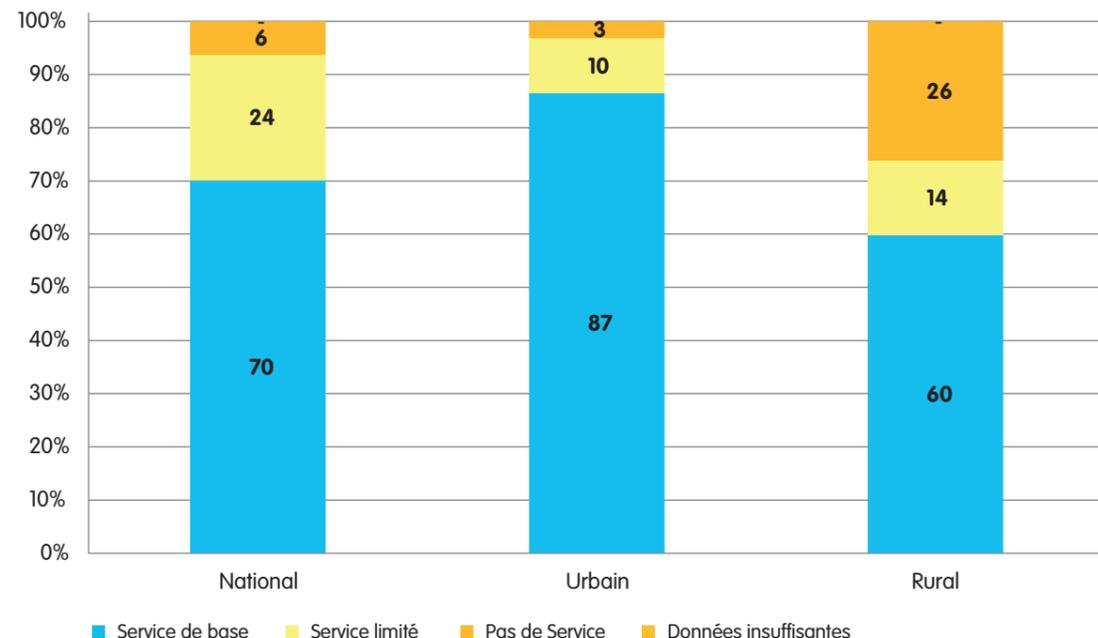
Il est essentiel que des mesures soient prises pour aborder ces disparités et améliorer l'accès à l'eau potable, l'assainissement, et l'hygiène, en particulier dans les zones rurales. Cela peut inclure des investissements dans les infrastructures, l'éducation des communautés sur l'importance de l'hygiène et de l'assainissement, ainsi que des partenariats avec des organisations nationales et internationales pour partager des ressources et des connaissances.

En outre, il est important de considérer les défis spécifiques que les zones urbaines et rurales peuvent affronter respectivement, et de développer des solutions qui sont adaptées aux besoins et aux réalités de chaque région. Cela nécessite une approche holistique qui tient compte des aspects sociaux, économiques, et environnementaux de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

SITUATION JMP 2022 DES ÉCOLES AU MALI

EAU POTABLE

Écoles : Eau



SERVICE DE BASE :

Au niveau national, 70% des écoles ont accès à un service de base en matière d'eau potable. De manière intéressante, ce chiffre est plus élevé dans les zones urbaines, où 87% des écoles ont accès à un service de base. Par contre, dans les zones rurales, seulement 60% des écoles ont accès à ce niveau de service. Cela peut être dû à diverses raisons, telles que l'éloignement des sources d'eau ou des problèmes d'infrastructure dans les zones rurales.

SERVICE LIMITÉ :

Au niveau national, 24% des écoles ont accès à un service limité en matière d'eau potable. Dans les zones urbaines, ce chiffre est de 10%, tandis que dans les zones rurales, il est de 14%. Ce qui indique que les écoles des zones urbaines sont généralement mieux loties en termes d'accès à l'eau potable que celles des zones rurales.

PAS DE SERVICE :

Au niveau national, 6% des écoles n'ont pas accès à un service d'eau potable. Ce chiffre est de 26% dans les zones rurales, mais il est nettement plus bas dans les zones urbaines, où seulement 3% des écoles n'ont pas accès à un service d'eau potable. Cela est très préoccupant pour les zones rurales car l'accès à l'eau potable est essentiel pour la santé et le bien-être des élèves.

DONNÉES INSUFFISANTES :

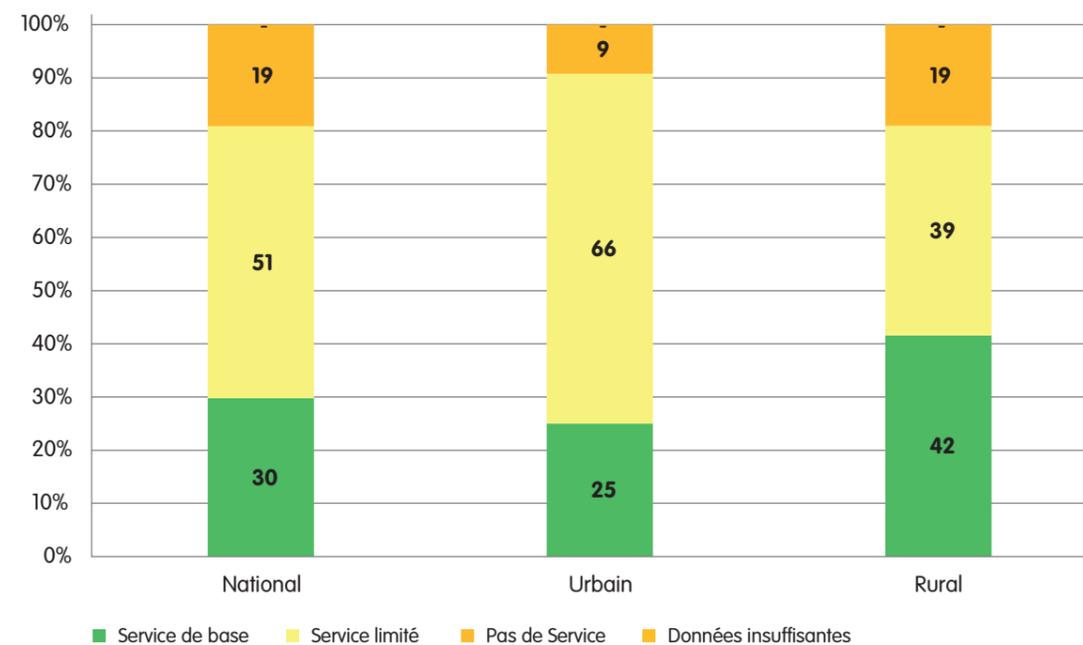
Il n'y a pas de données insuffisantes, ce qui signifie que les données fournies sont complètes.

CONCLUSION :

Ces données montrent une situation quelque peu surprenante où les écoles des zones urbaines du Mali semblent avoir un meilleur accès à l'eau potable que celles des zones rurales. Cette situation pourrait être le résultat de meilleurs investissements et infrastructures dans les zones urbaines. Cependant, il est clair que des efforts doivent être faits pour améliorer l'accès à l'eau potable dans les écoles rurales, afin de garantir un environnement d'apprentissage sain pour les élèves.

ASSAINISSEMENT

Écoles : Assainissement



SERVICE DE BASE :

Au niveau national, 30% des écoles ont accès à un service de base en matière d'assainissement. Dans les zones urbaines, 25% des écoles ont accès à ce niveau de service, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale. Cependant, dans les zones rurales, 42% des écoles bénéficient d'un service de base, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale et aux zones urbaines. Cela pourrait être attribué à des initiatives spécifiques visant à améliorer les installations d'assainissement dans les zones rurales.

SERVICE LIMITÉ :

Au niveau national, 51% des écoles ont accès à un service limité d'assainissement. Dans les zones urbaines, ce chiffre augmente à 66%, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale. Cela peut indiquer que bien que les installations d'assainissement soient disponibles dans les écoles urbaines, elles peuvent ne pas être suffisantes pour répondre à la demande. Dans les zones rurales, 39% des écoles ont accès à un service limité d'assainissement, ce qui est inférieur à la moyenne nationale.

PAS DE SERVICE :

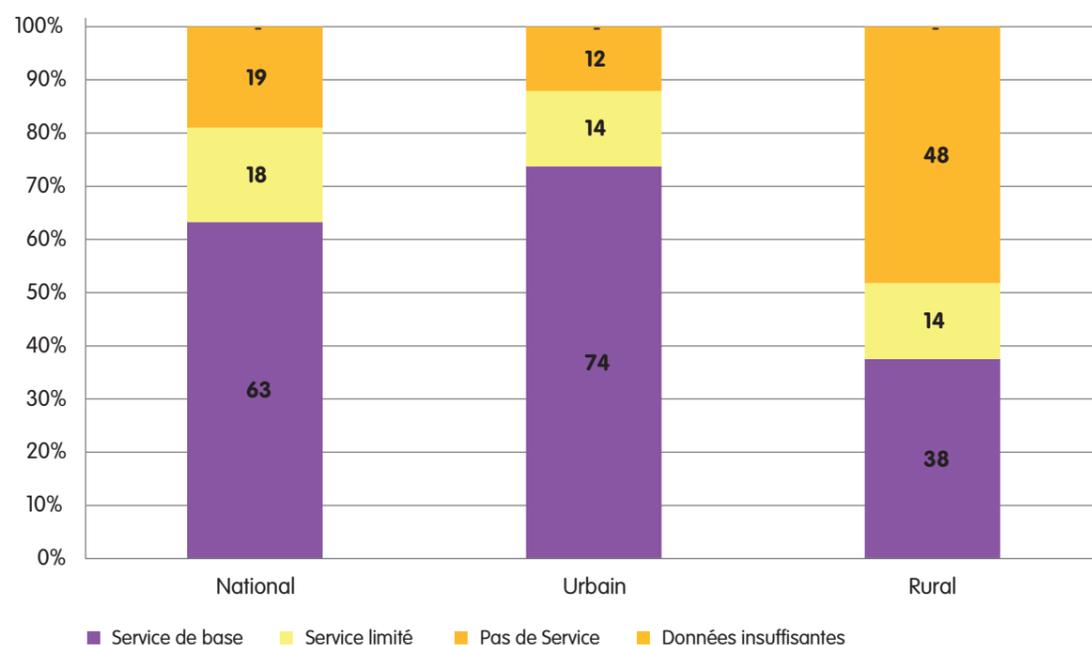
Au niveau national, 19% des écoles n'ont pas accès à des installations d'assainissement. Dans les zones urbaines, ce chiffre est de 9%, ce qui est considérablement plus bas que la moyenne nationale, montrant que la plupart des écoles en milieu urbain ont un certain niveau d'accès à l'assainissement. Cependant, dans les zones rurales, 19% des écoles n'ont pas accès à des installations d'assainissement, ce qui est égal à la moyenne nationale et indique une préoccupation significative pour la santé des élèves dans ces régions.

DONNÉES INSUFFISANTES :

Il n'y a pas de données insuffisantes, ce qui signifie que les données fournies sont complètes.

CONCLUSION :

Bien que les écoles en milieu rural au Mali aient un accès relativement plus élevé aux services d'assainissement de base, un pourcentage significatif n'a pas accès à des installations adéquates. Les écoles en milieu urbain, bien qu'ayant un accès limité plus élevé, ont un pourcentage plus faible sans service. Des efforts sont nécessaires pour améliorer l'accès à des installations d'assainissement adéquates, en particulier dans les zones rurales, pour favoriser un environnement d'apprentissage sain.

HYGIÈNE**Écoles : Hygiène****SERVICE DE BASE :**

Au niveau national, 63% des écoles ont accès à un service de base en matière d'hygiène. Dans les zones urbaines, ce chiffre augmente à 74%, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale. Cela pourrait indiquer une meilleure infrastructure et plus de ressources disponibles dans les zones urbaines pour soutenir les pratiques d'hygiène. À l'inverse, dans les zones rurales, seulement 38% des écoles ont accès à un service de base, ce qui est nettement inférieur à la moyenne nationale et suggère que les écoles dans ces régions peuvent faire face à des défis en matière d'accès à des installations d'hygiène adéquates.

SERVICE LIMITÉ :

Au niveau national, 18% des écoles ont accès à un service limité en matière d'hygiène. Ce chiffre est relativement stable dans les zones urbaines et rurales, avec 14% des écoles dans les deux cas ayant accès à un service limité. Cela indique que, indépendamment de l'emplacement, un petit pourcentage d'écoles a un accès restreint aux installations d'hygiène.

PAS DE SERVICE :

Au niveau national, 19% des écoles n'ont pas accès à des installations d'hygiène. Dans les zones urbaines, ce chiffre est légèrement inférieur à 12%. Cependant, dans les zones rurales, un alarmant 48% des écoles n'ont pas accès à des installations d'hygiène. Cela est extrêmement préoccupant car l'absence de bonnes installations d'hygiène peut avoir un impact négatif sur la santé et le bien-être des élèves.

DONNÉES INSUFFISANTES :

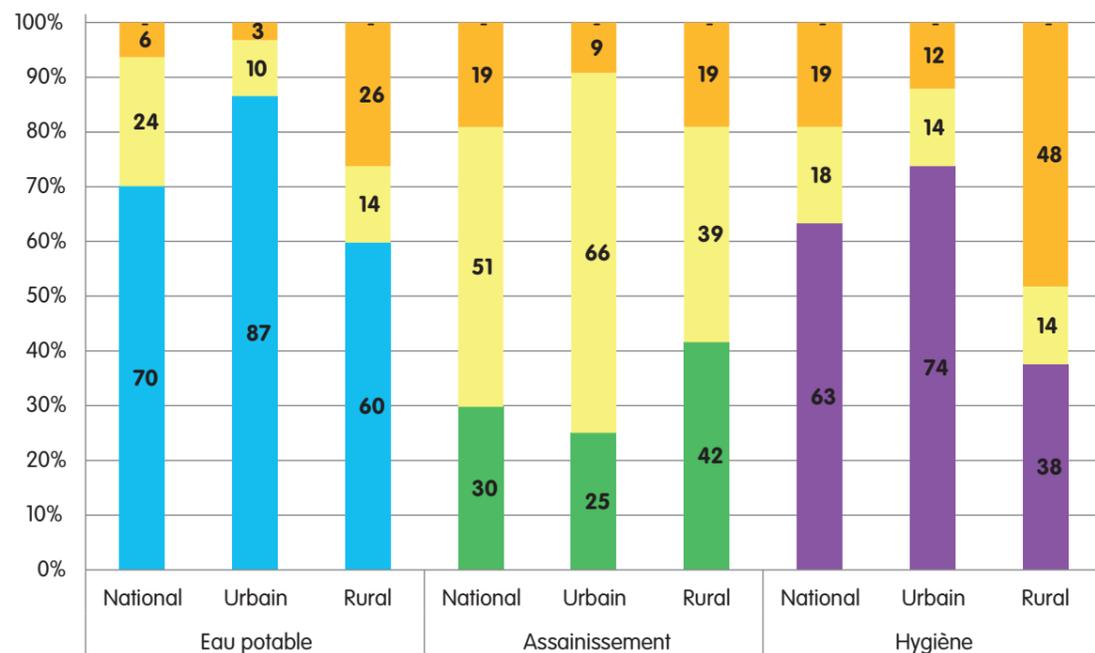
Il n'y a pas de données insuffisantes, ce qui signifie que les données fournies sont complètes.

CONCLUSION :

Il est clair que l'accès aux installations d'hygiène est un problème majeur dans les zones rurales du Mali, où près de la moitié des écoles manquent de services d'hygiène. Les zones urbaines, bien qu'ayant un meilleur accès aux services de base, ont encore un certain nombre d'écoles sans installations d'hygiène adéquates. Des efforts concertés sont nécessaires pour améliorer l'accès aux installations d'hygiène dans les écoles, en particulier dans les zones rurales, afin de créer un environnement d'apprentissage plus sain et de réduire les risques de maladies liées à l'hygiène.

VUE GLOBALE

JMP 2022 - Écoles

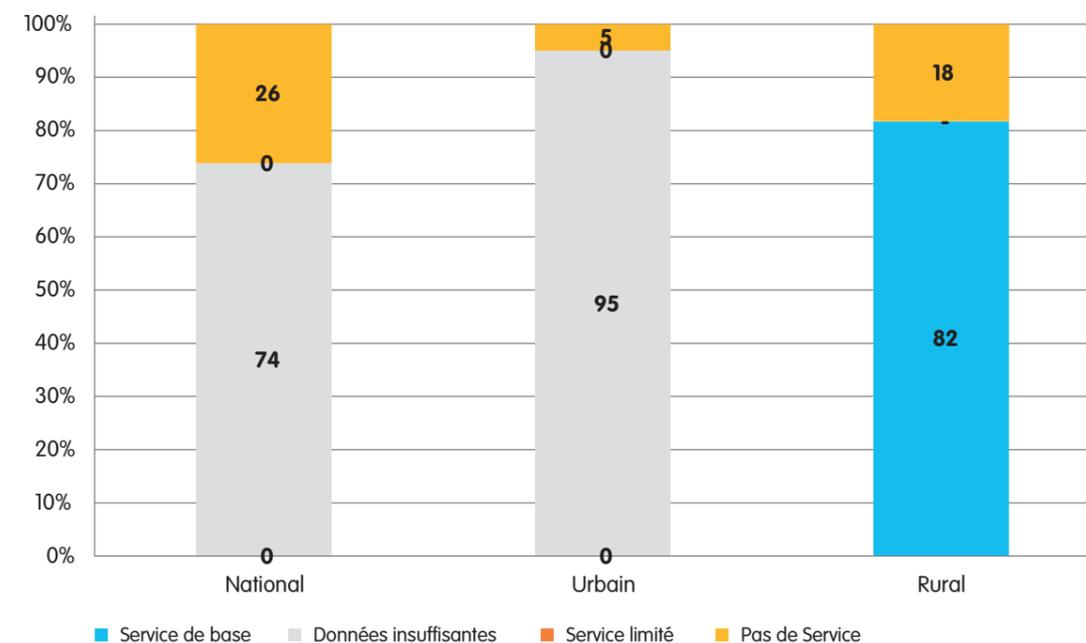


Globalement, les écoles au Mali ont des niveaux variables d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, avec des disparités notables entre les zones urbaines et rurales. Les écoles urbaines ont un meilleur accès à l'eau potable et à l'hygiène, tandis que les écoles rurales ont un meilleur accès aux services d'assainissement de base. Il est essentiel de prendre en compte ces disparités lors de la planification d'interventions pour améliorer les conditions dans les écoles, car un accès adéquat à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène est crucial pour le bien-être des élèves et pour un environnement d'apprentissage favorable.

SITUATION JMP 2022 DES CENTRES DE SANTÉ AU MALI

EAU POTABLE

Etablissements de santé : Eau



SERVICE DE BASE :

Au niveau national, le niveau des établissements de santé ayant accès à un service de base en matière d'eau potable n'est pas connu. Cela indique un manque de données critique signalant un possible manque de suivi ou de ressources d'accès à l'eau potable dans les établissements de santé. Dans les zones rurales, 82% des établissements de santé ont accès à un service de base, ce qui contraste fortement avec la moyenne nationale. Cependant, dans les zones urbaines, comme au niveau national, 0% des établissements de santé n'ont pas de données d'accès à ce niveau de service.

SERVICE LIMITÉ :

Aucun des établissements de santé, qu'ils soient nationaux, ruraux ou urbains, n'a accès à un service limité en matière d'eau potable.

PAS DE SERVICE :

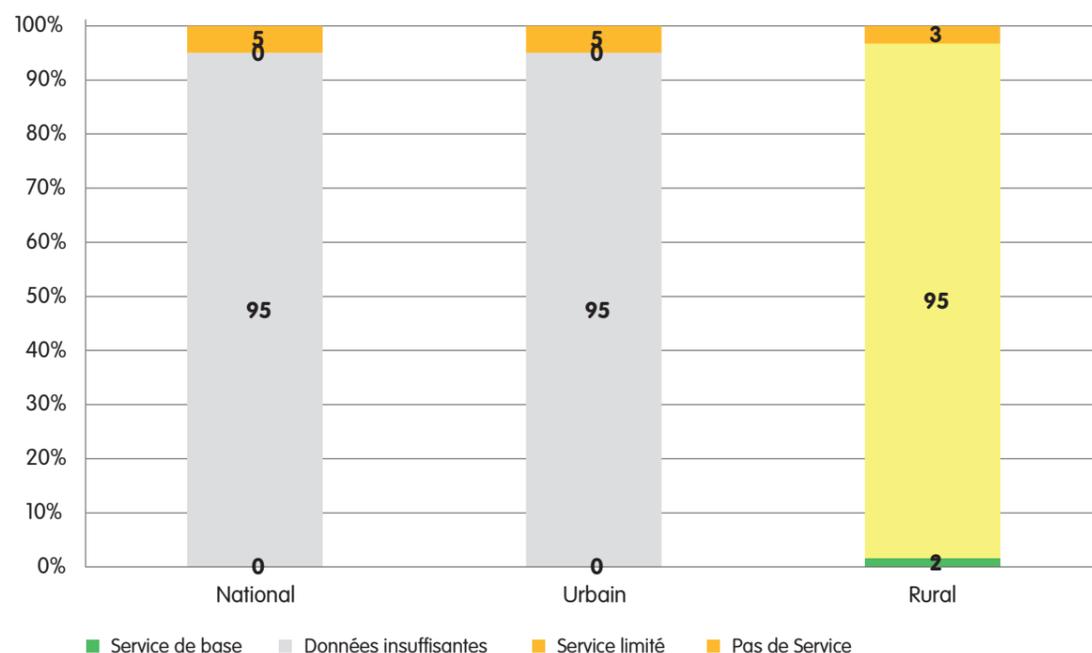
Au niveau national, 26% des établissements de santé n'ont pas accès à un service d'eau potable. Dans les zones rurales, ce chiffre est légèrement plus bas, à 18%. Dans les zones urbaines, seulement 5% des établissements de santé n'ont pas accès à un service d'eau potable. Cela pourrait être dû à la proportion élevée d'établissements pour lesquels les données sont insuffisantes.

DONNÉES INSUFFISANTES :

Au niveau national, 74% des établissements de santé ont des données insuffisantes concernant l'accès à l'eau potable. Dans les zones rurales, ce chiffre est de 0%, ce qui indique que les données sont complètes pour les établissements ruraux. Cependant, dans les zones urbaines, 95% des établissements de santé ont des données insuffisantes, ce qui rend difficile de tirer des conclusions significatives sur l'accès à l'eau potable dans ces zones.

CONCLUSION :

Ces données montrent une situation alarmante concernant l'accès à l'eau potable dans les établissements de santé au Mali, en particulier dans les zones urbaines. Le manque d'accès à l'eau potable dans les établissements de santé est une préoccupation majeure, car l'eau est essentielle pour maintenir l'hygiène et prévenir la propagation des infections. De plus, le manque de données disponibles pour un grand nombre d'établissements en zones urbaines soulève des questions sur la transparence et la disponibilité des informations concernant les services de santé. Des efforts doivent être faits pour améliorer l'accès à l'eau potable dans les établissements de santé et pour assurer la disponibilité de données fiables.

ASSAINISSEMENT**Etablissements de santé : Assainissement****SERVICE DE BASE :**

Au niveau national, le niveau des établissements de santé ayant accès à un service de base en matière d'assainissement n'est pas connu. Cela indique un manque de données critique signalant un possible manque de suivi ou de ressources d'accès à l'assainissement dans les établissements de santé. Dans les zones rurales, seulement 2% des établissements de santé ont accès à un service de base, ce qui est très bas mais supérieur à la moyenne nationale. Comme au niveau national, dans les zones urbaines, 0% des établissements de santé n'ont pas de données d'accès à un service de base.

SERVICE LIMITÉ :

Au niveau national, aucun établissement de santé n'a accès à un service limité en matière d'assainissement. Dans les zones rurales, ce chiffre est extrêmement élevé, avec 95% des établissements de santé ayant accès à un service limité. Cependant, dans les zones urbaines, comme au niveau national, aucun établissement de santé n'a accès à un service limité.

PAS DE SERVICE :

Au niveau national, 5% des établissements de santé n'ont pas accès à un service d'assainissement. Dans les zones rurales, ce chiffre est légèrement inférieur, à 3%. Dans les zones urbaines, comme au niveau national, 5% des établissements de santé n'ont pas accès à un service d'assainissement.

DONNÉES INSUFFISANTES :

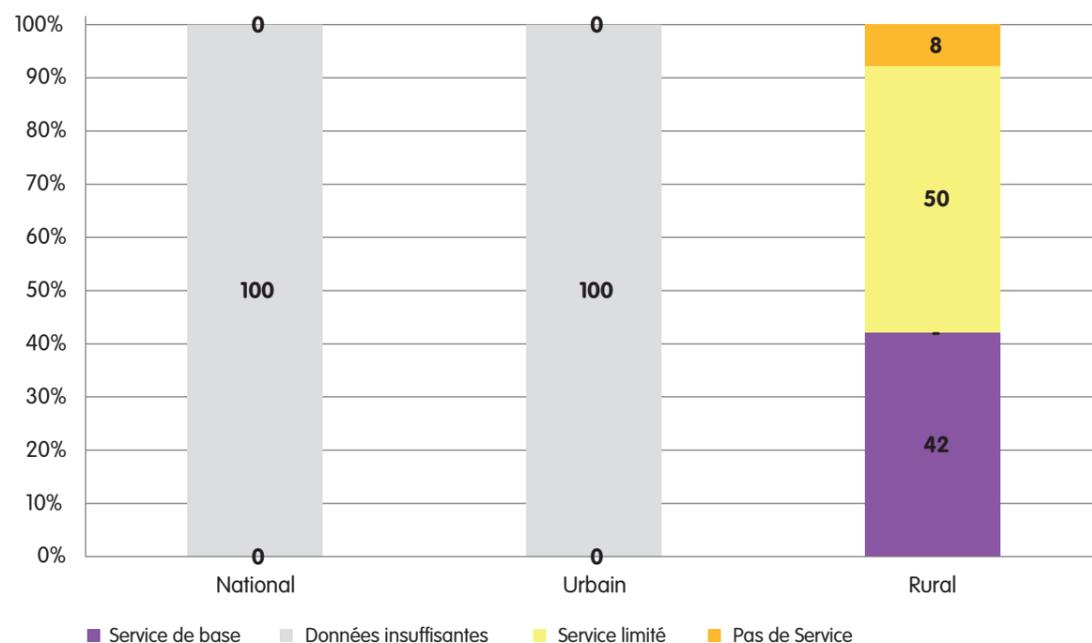
Au niveau national, 95% des établissements de santé ont des données insuffisantes concernant l'accès à l'assainissement. Dans les zones rurales, ce chiffre est de 0%, indiquant que les données sont complètes pour les établissements ruraux. Comme au niveau national, dans les zones urbaines, 95% des établissements de santé ont des données insuffisantes.

EN CONCLUSION :

Les données montrent un manque sévère de services d'assainissement de base dans les établissements de santé au Mali, en particulier dans les zones urbaines. Cela est très préoccupant, car un assainissement adéquat est essentiel pour prévenir les infections et assurer des soins de santé de qualité. Les zones rurales ont un accès limité, mais les données suggèrent que les établissements de santé urbains sont confrontés à des défis encore plus grands en matière d'assainissement. De plus, le manque de données disponibles pour un grand nombre d'établissements en zones urbaines souligne l'importance d'améliorer la collecte de données pour mieux comprendre et aborder les défis en matière de services d'assainissement. Des investissements dans l'infrastructure d'assainissement et des efforts pour améliorer la qualité des données sont essentiels pour améliorer les conditions de santé au Mali.

HYGIÈNE

Etablissements de santé : Hygiène



SERVICE DE BASE :

Au niveau national, le niveau des établissements de santé ayant accès à un service de base en matière d'hygiène n'est pas connu. Cela indique un manque de données critique signalant un possible manque de suivi ou de ressources d'accès à l'hygiène appropriés dans les établissements de santé. Dans les zones rurales, 42% des établissements de santé ont accès à un service de base en matière d'hygiène, ce qui est significativement plus élevé que la moyenne nationale. Dans les zones urbaines, comme au niveau national, 0% des établissements de santé n'ont pas de données d'accès à un service de base en matière d'hygiène.

SERVICE LIMITÉ :

Au niveau national, aucun établissement de santé n'a accès à un service limité en matière d'hygiène. Cependant, dans les zones rurales, 50% des établissements de santé ont accès à un service limité. Comme au niveau national, dans les zones urbaines, aucun établissement de santé n'a accès à un service limité.

PAS DE SERVICE :

Au niveau national comme dans les zones urbaines, 0% des établissements de santé n'ont pas accès à un service d'hygiène, cela est probablement dû au manque de données disponibles. Dans les zones rurales, 8% des établissements de santé n'ont pas accès à un service d'hygiène.

DONNÉES INSUFFISANTES :

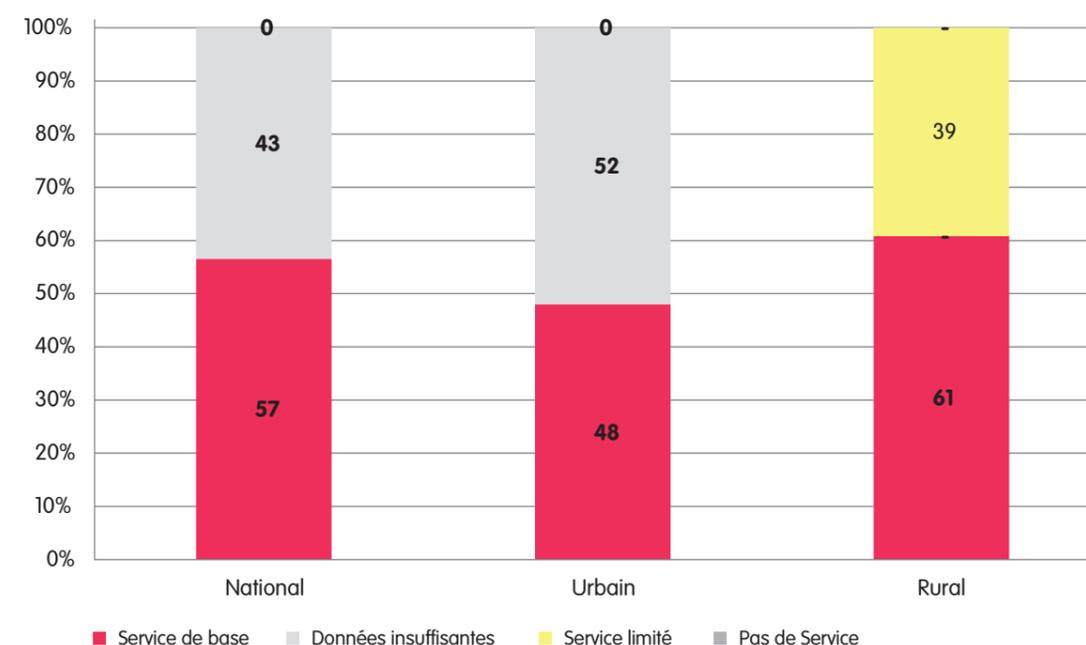
Au niveau national, 100% des établissements de santé ont des données insuffisantes concernant l'accès à l'hygiène. Dans les zones rurales, ce chiffre est de 0%, ce qui indique que les données sont complètes pour les établissements ruraux. Comme au niveau national, dans les zones urbaines, 100% des établissements de santé ont des données insuffisantes concernant l'accès à l'hygiène.

EN CONCLUSION :

Il est très préoccupant de constater que les données indiquent un manque d'accès aux installations d'hygiène dans les établissements de santé, en particulier dans les zones urbaines. Les installations d'hygiène sont cruciales pour prévenir les infections et assurer la prestation de soins de santé de qualité. Dans les zones rurales, il existe un certain niveau d'accès, bien que limité. Cependant, le manque de données disponibles pour les établissements de santé au niveau national et dans les zones urbaines rend difficile de tirer des conclusions définitives sur l'état des services d'hygiène. Cela souligne l'importance de la collecte de données et la nécessité de prendre des mesures pour améliorer l'accès aux installations d'hygiène dans les établissements de santé au Mali.

GESTION DES DÉCHETS

Etablissements de santé : GDM



SERVICE DE BASE :

Au niveau national, 57% des établissements de santé ont accès à un service de base en matière de gestion des déchets. Cela suggère qu'une majorité des établissements de santé ont un certain niveau d'accès aux services de gestion des déchets, mais il y a encore une marge d'amélioration. Dans les zones rurales, 61% des établissements de santé ont accès à un service de base, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne nationale. Dans les zones urbaines, 48% des établissements de santé ont accès à un service de base, ce qui est inférieur à la moyenne nationale.

SERVICE LIMITÉ :

Au niveau national, aucun établissement de santé n'a accès à un service limité en matière de gestion des déchets. Cependant, dans les zones rurales, 39% des établissements de santé ont accès à un service limité, indiquant une variation importante entre les zones urbaines et rurales. Comme au niveau national, dans les zones urbaines, aucun établissement de santé n'a accès à un service limité en matière de gestion des déchets.

PAS DE SERVICE :

Au niveau national, comme dans les zones rurales et urbaines, 0% des établissements de santé n'ont pas accès à un service de gestion des déchets à cause du manque de données ou de suivi insuffisant

DONNÉES INSUFFISANTES :

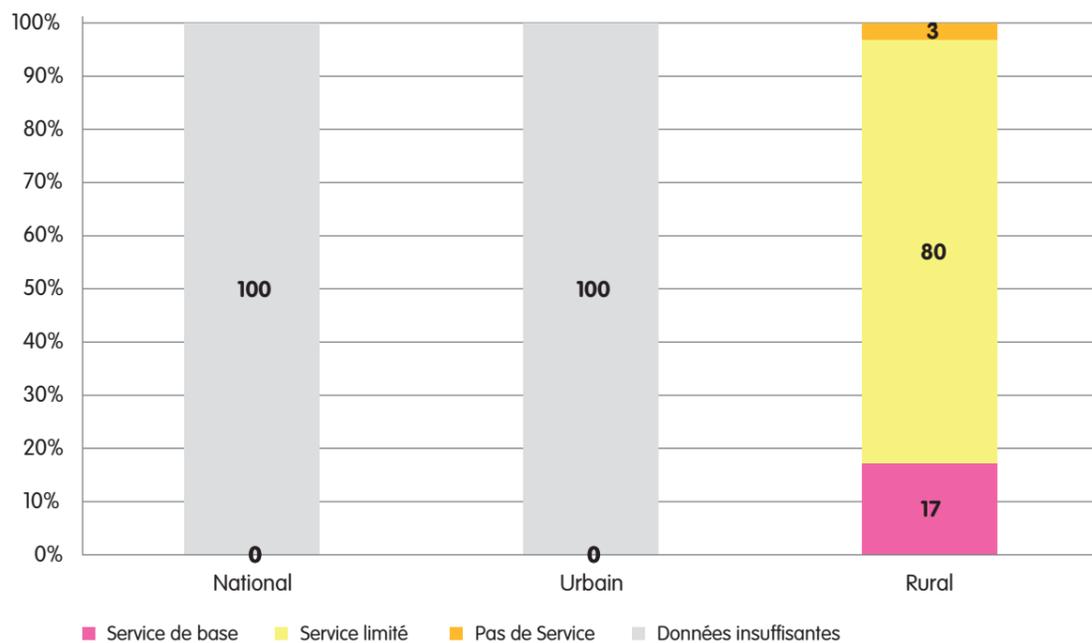
Au niveau national, 43% des établissements de santé ont des données insuffisantes concernant l'accès à la gestion des déchets. Dans les zones rurales, ce chiffre est de 0%, ce qui indique que les données sont complètes pour les établissements ruraux. Dans les zones urbaines, 52% des établissements de santé ont des données insuffisantes concernant l'accès à la gestion des déchets.

EN CONCLUSION :

Les données montrent que plus de la moitié des établissements de santé au Mali ont accès à des services de base en matière de gestion des déchets, ce qui est positif. Cependant, il existe une différence notable entre les zones urbaines et rurales, avec un pourcentage plus élevé d'établissements en zones rurales ayant accès à des services de base par rapport aux zones urbaines. De plus, un nombre important d'établissements de santé en zones urbaines ont des données insuffisantes. Il est important d'améliorer la collecte de données, surtout dans les zones urbaines, pour mieux évaluer les besoins et les défis en matière de gestion des déchets. Des investissements dans la gestion des déchets sont essentiels pour maintenir un environnement propre et réduire les risques d'infection dans les établissements de santé.

NETTOYAGE DE L'ENVIRONNEMENT

Etablissements de santé : Nettoyage Environnement



SERVICE DE BASE :

Au niveau national, le niveau des établissements de santé ayant accès à un service de base en matière de nettoyage de l'environnement n'est pas connu. Cela indique un manque de données critique signalant un possible manque de suivi ou de ressources de services de nettoyage adéquats dans les établissements de santé. Dans les zones rurales, 17% des établissements de santé ont accès à un service de base, ce qui est nettement plus élevé que la moyenne nationale mais reste faible. Dans les zones urbaines, comme au niveau national, 0% des établissements de santé n'ont pas de données d'accès à un service de base.

SERVICE LIMITÉ :

Au niveau national comme dans les zones urbaines, aucun établissement de santé n'a accès à un service limité en matière de nettoyage de l'environnement à cause du manque de données ou de suivi insuffisant. Cependant, dans les zones rurales, 80% des établissements de santé ont accès à un service limité, ce qui est un pourcentage significatif.

PAS DE SERVICE :

Au niveau national, 0% des établissements de santé n'ont pas accès à un service de nettoyage de l'environnement, mais cela est probablement dû au manque de données disponibles. Dans les zones rurales, 3% des établissements de santé n'ont pas accès à un service de nettoyage de l'environnement. Comme au niveau national, dans les zones urbaines, 0% des établissements de santé n'ont pas accès à un service de nettoyage de l'environnement.

DONNÉES INSUFFISANTES :

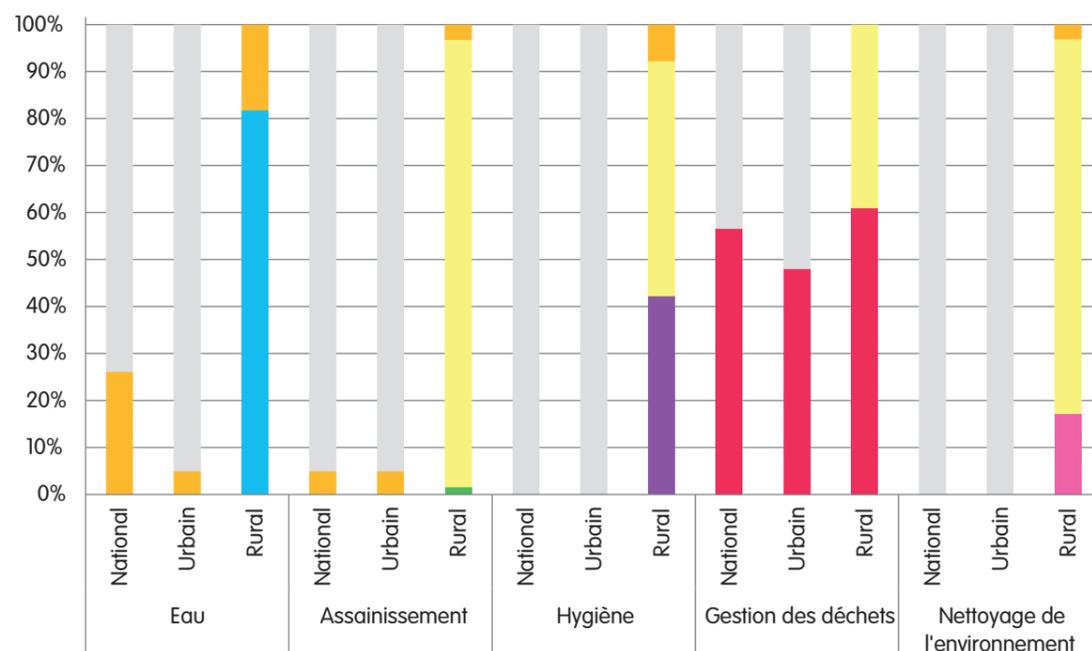
Au niveau national, 100% des établissements de santé ont des données insuffisantes concernant l'accès au nettoyage de l'environnement. Dans les zones rurales, ce chiffre est de 0%, ce qui indique que les données sont complètes pour les établissements ruraux. Comme au niveau national, dans les zones urbaines, 100% des établissements de santé ont des données insuffisantes concernant l'accès au nettoyage de l'environnement.

CONCLUSION :

Les données indiquent un manque sévère d'accès aux services de nettoyage de l'environnement dans les établissements de santé au Mali, en particulier dans les zones urbaines. Le nettoyage de l'environnement est essentiel pour maintenir des conditions d'hygiène et prévenir la propagation des infections dans les établissements de santé. Les établissements de santé en zones rurales ont un certain accès, bien que limité. Cependant, le manque de données disponibles pour les établissements de santé au niveau national et dans les zones urbaines rend difficile de tirer des conclusions définitives sur l'état des services de nettoyage de l'environnement. Cela souligne l'importance de la collecte de données et la nécessité de prendre des mesures pour améliorer l'accès aux services de nettoyage de l'environnement.

VUE GLOBALE

JMP 2022 - Etablissements de santé



De façon générale, les établissements de santé au Mali présentent des défis majeurs en termes d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, en particulier dans les zones urbaines. Les données sont fortement insuffisantes au niveau national et dans les zones urbaines, ce qui suggère qu'il pourrait y avoir des problèmes de collecte de données ou de rapport. Dans les zones rurales, où des données sont disponibles, il y a un certain niveau d'accès aux services de base en matière d'eau et d'hygiène, mais il reste du travail à faire en termes d'assainissement. Ces questions sont essentielles pour la prestation de soins de santé de qualité et pour prévenir la propagation des maladies. Des efforts sont nécessaires pour améliorer les infrastructures, assurer la collecte de données adéquate, et mettre en œuvre des politiques qui soutiennent un accès amélioré à ces services essentiels dans les établissements de santé.

CONCLUSION GÉNÉRALE :

Globalement, le Mali fait face à d'importants défis en matière d'eau potable, d'assainissement, d'hygiène, de gestion des déchets et de nettoyage de l'environnement, affectant les ménages, les écoles et les établissements de santé. Les défis sont souvent plus importants en milieu rural, bien que certaines données suggèrent un meilleur accès à certains services dans les écoles et les établissements de santé en milieu rural par rapport aux zones urbaines. Un autre point préoccupant est le manque de données suffisantes, en particulier pour les établissements de santé, ce qui peut entraver l'évaluation précise et la prise de décision éclairée pour améliorer l'accès à ces services essentiels ; il faudrait donc renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation. Des interventions ciblées, un financement adéquat, et des efforts de suivi sont essentiels pour améliorer ces services essentiels à travers le pays.

Après avoir examiné l'ensemble des données JMP dans les ménages, les écoles et les établissements de santé au Mali en 2022, plusieurs points clés et tendances émergent :

DISPARITÉS ENTRE LES ZONES URBAINES ET RURALES :

Dans l'ensemble, les zones urbaines ont généralement un meilleur accès à l'eau potable et à des services d'assainissement de base que les zones rurales. Cela est particulièrement visible dans les données des ménages et des écoles. Cependant, pour les établissements de santé, les zones rurales semblent avoir un meilleur accès à l'eau potable que les zones urbaines. Cela suggère que les défis auxquels chaque secteur est confronté sont complexes et peuvent varier en fonction de nombreux facteurs, tels que l'infrastructure, la densité de population et les ressources disponibles.

ACCÈS LIMITÉ À L'EAU GÉRÉE EN TOUTE SÉCURITÉ :

Un problème particulièrement alarmant est le manque d'accès à de l'eau gérée en toute sécurité dans les ménages. Cela pose des risques sérieux pour la santé publique, car l'eau contaminée peut être une source de maladies et d'infections.

PROBLÈMES D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIÈNE DANS LES ÉCOLES ET LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ :

Les données montrent que l'assainissement et l'hygiène sont des domaines où il y a un besoin urgent d'amélioration, en particulier dans les écoles et les établissements de santé. L'hygiène est essentielle dans ces environnements, car ils sont des lieux de rassemblement et de soins, où la propagation d'infections doit être minimisée.

IMPORTANCE DES INTERVENTIONS CIBLÉES :

Compte tenu des disparités et des défis spécifiques à chaque secteur et contrée, il est essentiel d'adopter des interventions ciblées. Par exemple, en se concentrant sur l'amélioration de l'infrastructure d'eau dans les zones rurales, tout en abordant les problèmes d'assainissement dans les écoles et les établissements de santé.

COLLABORATION ET INVESTISSEMENT :

Résoudre ces problèmes nécessitera un effort collectif, impliquant le gouvernement, les organisations non gouvernementales, les communautés, et d'autres parties prenantes. L'investissement dans l'infrastructure, l'éducation, et les programmes de sensibilisation sont essentiels pour progresser vers un accès universel à l'eau potable, à l'assainissement, et à l'hygiène.

Visiting address

Hamdallaye ACI 2000
Rue 433 après la Mairie
Centrale de la CIV
Bamako, Mali

Tél : +223 449 061 39
mali@ircwash.org

www.ircwash.org/mali

